



ASSOCIATION POUR
L'ASSURANCE COLLECTIVE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SPÉCIALE DE L'AACOCQ
MERCREDI LE 24 OCTOBRE 2018
DE 13H30 À 16H00

EN RÉUNION-WEB, À L'ADRESSE :
<https://zoom.us/j/265255576>

PRÉSENCES

NOM

ORGANISME

MEMBRES :

Anne Vadeboncoeur	Table nationale des Corporations de développement communautaire
Brigitte Chadwick	Centre d'action bénévole de Boucherville
Christine Duquette	J'me fais une place en garderie
Fimba Tankoano	Fédération des centres d'action bénévoles du Québec
Martin Douville	Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour
Michelle Lavergne	Centre d'action bénévole Laviolette
Monique Phérvong Lenoir	Corporation de développement communautaire du Granit
Nicole Marcelais	Maison des Tournesols
Nathalie Dubois	Fédération des Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes
Rafika Guehaiz	L'enjeu Cap sur l'emploi
Samuel Messier	La boîte à lettres de Longueuil

OBSERVATEURS :

Anne-Marie De la Sablonnière	Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
Audrey Bernard	Relais-femmes
Béatrice Pinot	Mouvement Action Découverte
Nathalie Charest	

PERSONNES-RESSOURCES :

Carole Lejeune	Centre St-Pierre (Présidence d'assemblée)
Claudine Labbé	AACOCQ
Isabelle Dumontier	Centre St-Pierre (Secrétaire d'assemblée)
Nicolas-Pierre Bergeron	Normandin Beaudry
Richard Désormeau	Vigilis
Sarah Hamelin	Normandin Beaudry

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Monsieur Samuel Messier ouvre l'assemblée à 13h08, constate le quorum et propose Madame Carole Lejeune comme présidente d'assemblée et Madame Isabelle Dumontier comme secrétaire d'assemblée. La proposition est appuyée par Monique Phéribong Lenoir.

Adopté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Samuel Messier, appuyé par Martin Douville, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Présentation des modifications aux règlements généraux

Madame Claudine Labbé explique aux membres les principales raisons qui ont mené le conseil d'administration à soumettre des modifications aux règlements généraux. Essentiellement, l'AACOCQ souhaite élargir son membership et modifier son année financière, mais les règlements ont été révisés en entier, afin de faire toutes les modifications nécessaires en une seule fois.

Un document présentant les modifications a été joint à la convocation aux membres.

Madame Claudine Labbé résume les modifications faites aux sections **2. Membership, 3. Structure et 5. Dispositions administratives.**

Section 2 : Membership. Un objectif de l'AACOCQ était de développer une base solide de membres issus de l'action communautaire avant d'élargir le membership, afin d'assurer à l'AACOCQ que les valeurs communautaires allaient diriger ses actions. L'AACOCQ a atteint ce noyau et reçoit des demandes d'entreprises d'économie sociale. Ce secteur est très près de la réalité communautaire. L'AACOCQ souhaite donc élargir les organisations admissibles.

Madame Monique Phéribong Lenoir exprime qu'elle trouve très pertinent d'élargir le membership.

Section 3 : Structure. Le quorum de l'assemblée générale est modifié pour « les membres en règle présents ». L'élection des membres u conseil d'administration a été reformulé afin d'en faciliter la compréhension. Au niveau de la parité femme-homme, elle devient une orientation car, dans la réalité, il est plus difficile pour l'AACOCQ de trouver des candidats masculins pour le conseil d'administration. Il a été ajouté de respecter la diversité des membres, afin de s'assurer que les regroupements, les organismes d'action communautaires et les entreprises

d'économie sociale soient représentés au conseil d'administration, dans la mesure du possible.

Section 5 : Dispositions administratives. La date de fin d'année financière a été modifiée pour être mieux adaptée aux activités de l'association. Des modifications aux lettres patentes seront effectuées lorsque l'Agence du Revenu du Canada aura accepté le changement d'année financière.

L'adoption en bloc des modifications aux règlements généraux de l'AACOCQ est proposée par Samuel Messier, appuyé par Monique Phérvong Lenoir.

Adopté à l'unanimité.

4. Levée de l'assemblée

Monsieur Martin Douville propose la levée de l'assemblée à 13h18.

Certifié conforme par



Marie-Line Audet

Trésorière